



# Étude Finances Locales 2018



## COMMUNES DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON: BUDGETS 2018 ET ÉVOLUTION SUR LES 6 DERNIÈRES ANNÉES

Fidèle à la tradition, Belfius Banque présente son état des lieux des finances locales. Une étude qui, cette année, porte non seulement sur les budgets communaux 2018, mais s'attache également, à la veille des élections d'octobre, à dresser l'évolution des finances locales au cours de la mandature qui s'achève.

En complément du dossier de presse relatif à l'ensemble des pouvoirs locaux des trois Régions du pays, Belfius a également procédé à une analyse détaillée des finances communales à l'échelle provinciale.

Parmi les chiffres et tendances pour les communes du Brabant wallon, épinglons notamment:

- > Le Brabant wallon compte 27 communes qui abritent 399.123 habitants, soit 11% de la population wallonne.
- > Pour 2018, les communes de la province du Brabant wallon ont inscrit à leur budget initial un montant total de **dépenses ordinaires** à l'exercice propre correspondant à **1.210 EUR par habitant** (moyenne régionale: 1.469 EUR par habitant). Depuis le début de la présente mandature, les dépenses ordinaires des communes du Brabant wallon ont progressé à un rythme de +2,1% par an en moyenne (moyenne pour l'ensemble des communes wallonnes: +2,0% par an).
- > Les **dépenses de personnel** (hors personnel enseignant) budgétisées pour 2018 s'élèvent à **473 EUR par habitant** (moyenne régionale: 575 EUR/hab.). Au cours de la législature, cette catégorie de dépenses, qui est proportionnellement la plus importante dans les budgets communaux, a affiché une croissance moyenne annuelle de l'ordre de +0,8% (moyenne régionale: +0,5%).
- > Depuis la constitution des zones de police et plus récemment des zones de secours, les **dépenses de transfert** occupent une place déterminante dans les budgets des communes wallonnes (plus de 30% des dépenses totales). Ces transferts constituent par ordre d'importance la deuxième catégorie de dépenses ordinaires.
- > La dotation que les communes de la province du Brabant wallon ont budgétisé en 2018 pour équilibrer le budget de **leur CPAS** représente en moyenne **130 EUR par habitant**. Depuis le début de la mandature, les dépenses communales en faveur du CPAS ont évolué selon un rythme modéré de +2,0% par an en Brabant wallon, contre +2,8% pour l'ensemble de la Wallonie.
- > Les communes consacrent également des moyens importants à la politique de sécurité, que ce soit au travers de la dotation à leur zone de police, ou de la zone de secours. C'est ainsi que les communes de la province du Brabant wallon consacrent en moyenne **129 EUR par habitant à leur zone de police et 40 EUR par habitant à leur zone de secours** (moyenne régionale: respectivement 135 EUR/hab. et 57 EUR/hab.). À noter que ces dépenses présentent de fortes disparités selon les communes.

- > Les **recettes fiscales** des communes wallonnes s'établissent à 2,5 EUR milliards selon les budgets 2018 (soit 703 EUR par habitant) et contribuent à près de la moitié du financement du budget ordinaire. Les taxes dites additionnelles (principalement l'IPP et le précompte immobilier) procurent 79% des recettes fiscales, tandis que le solde provient de taxes spécifiquement locales (taxe sur les déchets, sur l'occupation du domaine public...). En Brabant wallon, les recettes fiscales inscrites aux budgets 2018 correspondent à **815 EUR par habitant** (moyenne régionale: 703 EUR/hab.), un montant qui a augmenté de +2,8% en moyenne par an au cours de la mandature (contre +4,1% pour l'ensemble des communes wallonnes). Les **additionnels à l'IPP** représentent **343 EUR par habitant** (moyenne régionale: 271 EUR/hab.) et les **additionnels au précompte immobilier 332 EUR par habitant** (moyenne régionale: 265 EUR/hab.).
- > Depuis le resserrement des conditions d'équilibre imposé à l'exercice propre par les autorités de tutelle en 2014, la quasi-totalité des communes wallonnes présentent un budget 2018 en équilibre à l'exercice propre. En Brabant wallon, **l'excédent des communes à l'exercice propre** correspond à **18 EUR par habitant**. À l'exercice global, le solde dégagé par les communes de la province selon les budgets 2018 s'établit à 85 EUR par habitant. Bien qu'excédentaire, le solde à l'exercice global subit, comme quasi partout en Wallonie, une érosion progressive (-8,5% par an) en raison de l'impact du résultat relatif aux exercices antérieurs (boni ou mali reporté) et du poids croissant de la cotisation de responsabilisation (imputée jusqu'à présent aux exercices antérieurs).
- > Au cours de la présente mandature, les **investissements communaux** ont enregistré une évolution assez atypique en Wallonie. En effet, après avoir enregistré deux baisses successives de plus de 15% en 2013 et 2014, les projets d'investissement ont connu un premier rebond de 9,5% en 2015, suivi d'une forte hausse (+25%) en 2016, puis d'un nouveau recul de 6,4% en 2017 et finalement d'une progression de l'ordre de +5% en 2018. En Brabant wallon, ce **rebond des investissements dans les budgets communaux pour 2018 est de +11,1%**. Les investissements ainsi budgétisés s'élèvent à **372 EUR par habitant** (moyenne régionale: 464 EUR/hab.). Sur l'ensemble de la mandature, le taux de croissance moyen annuel des investissements dans les budgets des communes du Brabant wallon s'établit à +5,2%. La part la plus importante du montant total des investissements budgétisés concerne **la voirie (41,77%)**. Suivent ensuite dans le top 5 des domaines d'investissement: la culture, les loisirs et les cultes, l'administration générale, la salubrité publique et l'enseignement.
- > Pour plus d'infos, voir tableau «Communes de la province du Brabant wallon» joint en annexe.

## Research

Geert Gielens: geert.gielens@belfius.be  
+32 2 222 70 84

Arnaud Dessoay: arnaud.dessoay@belfius.be  
+32 2 222 31 16

Anne-Leen Erauw: anne-leen.erauw@belfius.be  
+32 2 222 56 10





Service ordinaire	Budgets 2018	en EUR/hab.	Tx croiss. 2017-2018	Tx croiss. 2012-2018
Personnel		473	4,8%	0,8%
Fonctionnement		244	3,3%	2,2%
Transferts		368	1,3%	3,3%
CPAS		130	1,4%	2,0%
Zone de police		129	1,2%	2,2%
Zone de secours		40	-2,7%	-
Autres dotations		68	-2,7%	4,2%
Dettes		120	1,6%	1,2%
Prélèvements		5	24,8%	40,1%
<b>Total dépenses ordinaires</b>		<b>1.210</b>	<b>3,2%</b>	<b>2,1%</b>
Fiscalité		815	2,1%	2,8%
Add IPP		343	1,4%	2,9%
Add Pri		332	1,5%	2,0%
Autres taxes add.		15	6,0%	0,9%
Taxes locales		125	5,4%	4,6%
Fonds - Dotations		147	9,1%	-0,7%
Subsides		144	4,3%	2,7%
Prestations		82	-0,7%	5,9%
Produits financiers		40	3,1%	-14,5%
Prélèvements		1	22,6%	7,0%
<b>Total recettes ordinaires</b>		<b>1.228</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,8%</b>
<b>Solde ex. propre</b>		<b>18</b>	<b>-4,6%</b>	<b>-4,8%</b>
Dép. ex. antérieurs		8	-3,6%	2,0%
Dép. prélèvements		53	-6,7%	-3,9%
<b>Dep. ex. global</b>		<b>1.271</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,9%</b>
Rec. ex. antérieurs		119	-9,2%	-10,5%
Rec. prélèvements		9	39,5%	-40,6%
<b>Rec. ex. global</b>		<b>1.356</b>	<b>2,0%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Solde ex. global</b>		<b>85</b>	<b>-7,8%</b>	<b>-8,5%</b>
Service extraordinaire - Investissements	Budgets 2018	en EUR/hab.	Tx croiss. 2017-2018	Tx croiss. 2012-2018
Communes		372	11,1%	5,2%
Ventilation fonctionnelle 2018 (En % total)	Administration générale		11,12%	
	Police		0,39%	
	Incendie		0,05%	
	Voirie		41,77%	
	Économie		0,39%	
	Enseignement		7,37%	
	Culture-Loisirs-Cultes		28,52%	
	Aide sociale		1,54%	
	Salubrité publique		8,87%	
	Non ventilable		0,00%	